

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 5 décembre 2024

**Rapporteur :
Monsieur Jacques LE ROUX**

N° 45

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 12/12/2024
- la transmission au contrôle de légalité le : 12/12/2024 (accusé de réception du 12/12/2024)

Acte original consultable au service des assemblées

Hôtel de Ville et d'agglomération

44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

Vente sur WebEnchères

L'aliénation de biens mobiliers d'une valeur supérieure à 4 600 euros ne figure pas dans le périmètre de la délégation consentie à la Maire par l'assemblée délibérante le 22 juillet 2020. Elle doit être autorisée par le conseil municipal.

Le présent rapport a pour objet d'autoriser la remise du bien suivant attribué dans le cadre des ventes sur le site Webenchères.com:

V50D – Tondeuse 5 éléments John Deere + pièces détachées - vendue au prix de 7 718 € (TTC) à AVG PADEL RENNAIS – 35 Rue du Manoir de Sévigné – 35000 RENNES

Le montant total des ventes s'élève à 7 718 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser la mise en vente du bien susnommé.